



MUNICIPALITÉ SAINT-THÉODORE-D'ACTON

1661, Principale, Saint-Théodore-d'Acton, Québec, J0H 1Z0
Téléphone : 450-546-2634 -- Télécopieur : 450-546-2526

PORTAL OFFICIEL
SAINT-THÉODORE-D'ACTON

www.st-theodore.com

[f sainttheodore.dacton](https://www.facebook.com/saintheodore.dacton)

PROVINCE DE QUÉBEC - MRC D'ACTON

AVIS PUBLIC

Assemblée publique aux fins de consultation

Aux personnes et organismes intéressés par un projet de règlement numéro 627-2020 concernant la circulation des véhicules hors route sur les chemins municipaux de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

- 1) Lors d'une séance tenue le 20 janvier 2020, le Conseil municipal a adopté un projet de règlement intitulé « Règlement numéro 627-2020 concernant la circulation des véhicules hors route sur les chemins municipaux de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton ».
- 2) L'objet du règlement numéro 627-2020 consiste à permettre la circulation des véhicules tout terrain motorisés sur tout ou partie d'un chemin dont l'entretien est à sa charge, dans des conditions déterminées. La circulation des véhicules hors-route est interdite sauf sur la plupart des chemins municipaux ruraux.
- 3) Une **assemblée publique de consultation aura lieu le 10 février 2020 à 19h50** à la salle du conseil, au 1661, rue Principale à Saint-Théodore-d'Acton. Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- 4) Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au jeudi de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h30, le vendredi le bureau municipal étant fermé.

Donné à Saint-Théodore-d'Acton, ce 23 janvier 2020.

Marc Lévesque
Directeur général & secrétaire-trésorier
Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton